

Communauté de Communes



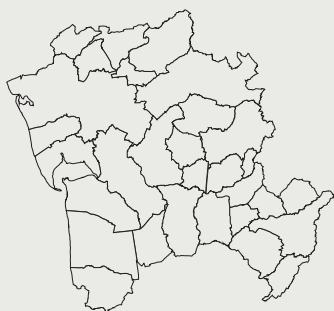
VUE D'ensemble

Le magazine **Juillet à décembre 2021**
de votre Communauté de Communes



France Services

*vous accueille, accompagne
et oriente dans vos démarches administratives*



Les communes de CÔTE OUEST CENTRE MANCHE

Auais | Bretteville-sur-Ay | Créances | Doville | Feugères | La Feuillie | Geffosses
Gonfreville | Gorges | La Haye | Lulne | Lessay | Marchésieux | Millières
Montsenelle | Nay | Neufmesnil | Périers | Le Plessis-Lastelle | Pirou | Raids
Saint-Germain-sur-Ay | Saint-Germain-sur-Sèves | Saint-Martin d'Aubigny
Saint-Nicolas-de-Pierrepont | Saint-Patrice-de-Claids | Saint-Sauveur-de-Pierrepont
Saint-Sébastien-de-Raids | Varenguebec | Vesly



| www.cocm.fr

NORMANDIE

LaManche
CHANGEZ DE POINT DE VUE

L'édito



Henri LEMOIGNE

Président de la Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche

Mobilité et proximité : une exigence à privilégier

La mobilité et le transport en général sont des enjeux essentiels pour notre territoire rural. En effet, il importe de pouvoir répondre aux demandes de déplacements des habitants. Aussi, considérant cet impératif, notre Communauté de Communes a mis en place une plateforme "Mobilité" qui a précisément pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner tout demandeur d'une solution de transport. De plus, pour conforter cette compétence, en partenariat avec la Région Normandie et conformément aux possibilités prévues par la loi d'orientation des mobilités votée en fin d'année 2019, nous envisageons de mettre en œuvre et de développer des moyens et des services de transport utiles et essentiels pour le bien vivre au sein de notre territoire.

Toujours dans cette logique et approche d'amélioration des services à la population, notre collectivité a obtenu la labellisation et le soutien financier par l'État de trois Espaces France Services positionnés à La Haye, Lessay et Périers. Les conseillères France Services, formées par les partenaires nationaux, vous accueillent dans ces espaces et ont pour missions de permettre aux habitants d'obtenir les informations souhaitées ou d'effectuer différentes formalités administratives, notamment de façon dématérialisée. En ce domaine, les élus communautaires ont insisté près des Pouvoirs Publics pour la labellisation de ces espaces publics en mettant en avant la nécessité de disposer de services de proximité dans un milieu rural parfois négligé, voire oublié.



Dans la précédente édition du magazine communautaire, un trombinoscope des élus communautaires vous a été présenté. Une erreur s'est glissée concernant l' élu Damien PILLON. Vous pouvez retrouver sa photo ci-contre. Le trombinoscope de l'ensemble des élus est visible sur www.cocm.fr (Côte Ouest Centre Manche > Collectivité > Élus).

VUE D'ensemble

Bulletin communautaire #8
Juillet à décembre 2021

Direction de publication : Henri LEMOIGNE

Coordination : David CERVANTÈS

Conception : Service communication
(Julie MAC-VICAR | Lucile MORIN)

Comité de rédaction : Commission
communication

Rédaction :

Claire ANDRIEUX | Manon BÉBIN
Margaux CHOQUET | Christine CORLAY
Anne DE LAGILLARDAIE | Marine FERMEY-PARIS
Aurélien FLEURY | Élise GERFAUD-VALENTIN
Karine GUESNON | Adèle JANSON
Léana JUMELIN | Cloé MALNAR
Coralie MARBOEUF | Lucy PETIT-ÉTIENNE
Stéphanie RENÉ | Florent ROPTIN
Émilie ROUSTIAU | Benjamin SUGY
Ludivine VAUVERT

Photographies : Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche

Icônes : Freepik

Tirage : 14 000 exemplaires

Impressions : Imprimerie Le Révérend



L'imprimerie Le Révérend (Valognes) est labellisée Imprim'Vert® c'est-à-dire qu'elle utilise des encres végétales et tous ses déchets sont recyclés. Le magazine a été imprimé sur du papier recyclé.



Sommaire

- | | | |
|----------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------|
| 3 Retour en images | 14 Tourisme | 23 Technique |
| 4 Finances | 15 Économie | 24 Déchets |
| 6 Services à la population | 16 Environnement | 26 Habitat |
| 8 Enfance, Jeunesse
et Parentalité | 19 Développement durable | 27 L'info des communes |
| 10 Partenaires | 20 Mobilité | 28 L'agenda
& les infos pratiques |
| 12 Sports | 22 Santé | |
| 13 Culture | 22 Environnement | |
| | 22 Urbanisme | |



Remise des lots aux familles pour le tirage au sort de la Charte avec les Familles
29 avril 2021 à Lessay



Pose de la 1^{ère} planche sur le projet d'extension du PSLA (Pôle Santé Libéral Ambulatoire) de La Haye
19 janvier 2021 à La Haye



Remise d'un panier garni aux agents communautaires sur les 3 pôles de proximité (La Haye, Lessay et Périers)
21 janvier 2021 à Lessay

Le Budget 2021

de la Communauté de Communes

Le fonctionnement **15 558 711 €**

● Comment sont utilisées les recettes de fonctionnement ?



49,11 %

SERVICES
GÉNÉRAUX

7 640 108 €



24,16 %

AMÉNAGEMENT
ET ENVIRONNEMENT

3 759 189 €



9,75 %

SPORT
ET JEUNESSE

1 517 632 €



6,49 %

INTERVENTION
SOCIALE ET SANTÉ

1 009 148 €



6,06 %

ACTION
ÉCONOMIQUE

942 231 €



2,71 %

CULTURE, FAMILLE
ET LOGEMENT

421 712 €



1,12 %

ENSEIGNEMENT
ET FORMATION

174 334 €



0,61 %

SÉCURITÉ

94 357 €

● D'où viennent les recettes de fonctionnement ?

67,33 %

IMPÔTS
ET TAXES

10 476 133 €

18,47 %

DOTATIONS,
SUBVENTIONS
ET PARTICIPATIONS

2 873 267 €

8,68 %

RÉSULTAT DE
FONCTIONNEMENT
REPORTÉ

1 351 074 €

5,52 %

AUTRES
RECETTES

858 237,45 €

● Répartition des dépenses par nature

- **26,14 %** - Charges de personnel et frais assimilés
- **25,73 %** - Charges à caractère général
- **21,25 %** - Atténuations de produits
- **16,77 %** - Autres charges de gestion courante
- **5,03 %** - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- **4,34 %** - Virement à la section d'investissement
- **0,45 %** - Charges financières
- **0,21 %** - Charges exceptionnelles
- **0,10 %** - Dépenses imprévues (fonctionnement)

L'investissement **5 594 919 €** dont principalement :



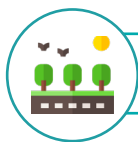
1 243 538 €

- La rénovation de l'EHPAD de Créances et Lessay (pour le compte de l'EHPAD)
- Les aménagements extérieurs du gymnase de Périers (pour le compte de la commune de Périers)
- Les travaux de restauration des rivières (pour le compte des propriétaires riverains)



1 261 784 €

Les équipements sportifs notamment la rénovation du gymnase de Périers



263 024 €

La planification de l'aménagement du territoire



261 162 €

Les équipements pour le service Déchets



228 215 €

Les études et aménagements liés à la protection du littoral



197 762 €

La construction d'un local technique à Périers



138 924 €

Le tourisme, les outils de promotion, l'aménagement, les équipements et les travaux sur les gîtes

Les Espaces France Services à La Haye, Lessay et Périers

Qu'est-ce qu'un Espace France Services ?



Il s'agit d'un **espace public** où les habitants peuvent **trouver de l'information** et réaliser les **démarches administratives** du quotidien **au plus près de chez eux**, en bénéficiant d'un **accompagnement individualisé** assuré par des conseillers spécialement formés et disponibles.

France Services est un **dispositif gratuit**
ouvert à tous sans limite d'âge ou de revenu particulier.

Quelles sont les missions ?

Accueillir, informer et orienter



Les conseillères France Services sont à votre disposition pour **vous accompagner dans vos démarches de la vie quotidienne**. Elles répondent à vos questions, analysent votre situation, vous conseillent et vous orientent.

Accompagner aux démarches administratives



Les conseillères France Services **vous accompagnent tout au long de la démarche dans la constitution de vos dossiers** (sur papier ou dématérialisés) : aide au remplissage de formulaires, inscriptions, suivi de dossiers...

Aide à l'utilisation des outils numériques



Des postes informatiques avec accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches administratives en ligne, avec un accompagnement personnalisé à l'utilisation des outils informatiques.



Inauguration à Périers

Labellisation des Espaces France Services à La Haye et à Périers

Après l'Espace France Services de Lessay labellisé le 1^{er} janvier 2020, ce sont les antennes à La Haye et Périers qui ont décroché le label « France Services » le 1^{er} janvier 2021.

Inauguration de l'Espace à Périers

L'Espace France Services à Périers a été inauguré le 19 avril 2021, en présence de Gérard GAVORY (Préfet de la Manche), Françoise PLOUVIEZ-DIAZ (Sous-Préfète de Coutances), Pierre BOUILLON (Directeur du programme national France Services à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT), Stéphane TRAVERT (Député de la 3^{ème} circonscription de la Manche), Henri LEMOIGNE (Président de la Communauté de Communes) et Gabriel DAUBE (Maire de Périers).

Des conseillères à votre écoute

Retrouvez les contacts des Espaces France Services au dos du bulletin communautaire !

Espace France Services à La Haye



Sonia GRANDJEAN



Sandrine LECAPLAIN

Espace France Services à Lessay



Zélie BRUNET



Fanny CARPON



Aurélie LAMY

Espace France Services à Périers



Vanessa CHAVOT



Manoëlle HERVÉ



Virginie LECONTE

Comment se déroule un rendez-vous ?

Vous avez une **démarche administrative**, mais vous ne savez pas comment procéder ou vous ne pouvez pas le faire de chez vous (pas d'équipements, de connexion internet...)?

Vous êtes jeune et vous avez besoin d'**accéder à des services de Pôle Emploi** ?

Vous avez des enfants et vous souhaitez faire des **démarches via la CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) ?

Vous pouvez appeler l'Espace France Services le plus proche de chez vous et prendre rendez-vous avec une conseillère. Elle conviendra, avec vous, des documents à apporter pour l'entretien. Selon la demande, un rendez-vous peut prendre 10 à 50 minutes.



Espace France Services à Périers

Témoignage d'une habitante 72 ans - Commune de Raids

« Je viens à la Communauté de Communes depuis plus d'une dizaine d'années. Je côtoie régulièrement la Ludothèque à Périers où je trouve plaisir à emprunter des jeux.

Je suis venue à France Services pour aider une amie à moi à faire sa carte grise ; elle peut difficilement se déplacer, alors, si je peux rendre service !

J'en ai profité pour mettre à jour la mienne, car depuis peu, dans ma commune, à Raids, les adresses ont été actualisées.

C'est très agréable d'avoir un lieu où l'on peut faire l'ensemble de ses démarches administratives. Et si les conseillères ne peuvent pas le faire, elles savent nous diriger vers les bons interlocuteurs ! »

Deux écoles du territoire ont reçu un prix pour leurs films d'animation !

Dans le cadre du Festival Départemental d'Accompagnement à la scolarité 2019-2020, organisé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Manche, l'Éducation Nationale et l'Atelier Canopé, deux écoles ont été primées :

- **RPI Dos Santos Borges de Marchésieux / Feugères / Saint-Martin d'Aubigny** : **1^{er} prix attribué au film « Sébastien et la Polar team »** réalisé par les élèves de maternelle en collaboration avec la Communauté de Communes. La classe PS-TPS a choisi de raconter l'histoire qui lie leur école à l'explorateur Sébastien Dos Santos Borges. Les parents ont participé en classe à la création de l'histoire, à la réalisation des décors et à la prise de photos. Sur les temps NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), les 27 enfants ont fabriqué les personnages avec les animateurs et parents. D'autres parents ont reproduit les bruitages à la maison, accompagnés de leurs enfants.

- **Groupe scolaire 1, 2, 3, Soleil de Créances** : **Prix du son et des dialogues attribué au film « L'Odysée Créançaise »** réalisé par les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 en collaboration avec le centre social de la Maison du Pays de Lessay. Les enfants ont réalisé l'écriture du story-board, le montage et l'enregistrement sonore. Lors de cette dernière étape, Martin GRANGER, membre de l'association Pirouésie, a pu partager avec eux ses compétences.

L'objectif était de réunir chaque acteur de la vie de l'enfant sur la réalisation d'un film d'animation en stop-motion. David FERRÉ (réalisateur de films d'animation et plasticien) a accompagné les acteurs sur les étapes et les techniques de réalisation de ces films d'animation.

Pour consulter les films : www.bit.ly/2SxoiX9



Tournage des courts-métrages

La culture s'anime en Normandie Projet artistique proposé aux Accueils Collectifs de Mineurs



Cécilia HUE

Le territoire Côte Ouest Centre Manche a été retenu dans le cadre de l'appel à projet « la culture s'anime en Normandie », lancé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS).

Le projet « Je m'envisage » a été co-construit avec :

- les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) de la Communauté de Communes,

- le centre social de la Maison du Pays de Lessay,
- l'association Familles Rurales de Marchésieux,
- en partenariat avec l'association culturelle Art Plume de Saint-Lô.

Le but est d'accompagner les enfants dans une **démarche active d'ouverture artistique, culturelle et interculturelle** sur le territoire.

Ce projet permettra à 24 enfants, âgés de 8 à 11 ans, de s'initier à l'autoportrait avec l'artiste plasticienne et art thérapeute

Cécilia HUE sur le mois de juillet 2021.

Les enfants découvriront une exposition de l'artiste et créeront leur autoportrait pour valoriser leur personnalité.

Les familles des enfants pourront apprécier les œuvres lors d'un vernissage.

À partir de septembre 2021, une exposition itinérante sera installée dans plusieurs lieux (médiathèque, offices de tourisme, commerces, etc.) du territoire.



Résultats "Je vote, j'agis"

dans le cadre de la Charte avec les Familles

La Communauté de Communes et la MSA (Mutualité Sociale Agricole) Côtes Normandes co-animent une Charte avec les Familles sur le territoire communautaire depuis 2018. Du 5 février au 15 mars 2021, les familles, élus, bénévoles et professionnels ont pu voter et prioriser les besoins issus du diagnostic.



531 personnes se sont exprimées sur **les 4 thématiques**

Thématique 1 : Trouver de l'information, de l'aide dans mes démarches

40 % Trouver des services et des structures proches de chez moi et ouverts à des horaires adaptés

21 % Obtenir les renseignements attendus

Thématique 2 : Être bien sur ma commune avec et pour les autres

28 % Bien vivre ensemble

27 % Me promener dans des lieux animés et agréables

Thématique 3 : Agir avec et pour les familles

29 % Aider les jeunes à définir leur projet de vie

28 % Soutenir l'engagement et l'initiative des jeunes

Thématique 4 : Faire ensemble pour un territoire dynamique

32 % Soutenir les associations et leurs bénévoles

23 % Communiquer avec l'ensemble des personnes qui interviennent auprès des enfants

À l'issue du vote, les familles ont pu tenter leur chance pour gagner un des **5 paniers « Culture et gastronomie locales »** mis en jeu et composés de :



Panier culture et gastronomie locale

- 1 tote-bag cousu par les salariés de l'AFERE de Périers
- 2 masques en tissu de la MSA Côtes Normandes
- 1 bon d'achat de 15 € du GAEC de la Mare au Pois (vente directe de viande bovine bio à Millières)
- 20 € à valoir sur des places de cinéma
- 1 terrine de campagne des Jambons de Lessay
- 2 places découverte du char à voile à Bretteville-sur-Ay
- 1 bouteille de jus de pomme du GAEC de Cluids à Saint-Patrice-de-Cluids

Et la suite ? 4 groupes de travail composés de familles, élus, bénévoles et professionnels volontaires se sont mis en place en avril 2021 afin de définir un plan d'actions, validé en conseil communautaire pour l'été 2021.

Les actions Enfance, Jeunesse et Parentalité de la Maison du Pays de Lessay

Des accueils aux multiples projets



Le centre social de la Maison du Pays de Lessay est une **structure de proximité** qui propose **diverses activités et initiatives** à vocation sociale, éducative, familiale, culturelle dont l'intérêt principal est de **répondre aux besoins des habitants**. Dans cette dynamique, elle développe un partenariat étroit avec la Communauté de Communes en mettant en œuvre, depuis près de 25 ans, des actions dans les champs de l'Enfance, la Jeunesse et la Parentalité.

Les projets

Point Information Jeunesse

Il a pour mission d'aider les jeunes, individuellement ou collectivement, à trouver de l'information sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent.

Animations Familles et Parentalité

Ces animations proposent des moments de partage et de découverte à vivre en famille sous la forme d'ateliers, d'activités ou de sorties !

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le LAEP "À Petit Pas" propose un espace convivial d'écoute, d'échanges et de jeux destiné aux parents, futurs parents et grands-parents, ainsi qu'aux jeunes enfants de 0 à 6 ans.

Actions Jeunesse

Ces actions sont à destination des 11-25 ans. Elles permettent l'accompagnement des jeunes dans leur vie quotidienne et le développement de leur engagement dans la vie locale. C'est un véritable vivier de projets de jeunes et d'animations sportives, culturelles et de prévention qui sont déployés dans les communes du territoire, au sein des espaces jeunes de Créances et Lessay mais aussi sur les temps du midi au collège de Lessay.

Accueils de Loisirs

Les accueils de loisirs à Créances, Lessay, Pirou et Saint-Germain-sur-Ay reçoivent les enfants de 3 à 12 ans et leurs familles dans un tourbillon d'animations et de projets mêlant découvertes, expériences, partage, créativité...

La Maison du Pays de Lessay 11 place Saint Cloud 50430 LESSAY

02.33.46.84.69 | msap@maisondupaysdelessay.fr | Page Facebook @Maison du Pays de Lessay

Un **projet global et fédérateur** est porté autour du développement des compétences psychosociales des enfants, des jeunes et des familles. Cela consiste à accompagner les publics à avoir confiance en soi, à savoir gérer ses émotions, à s'épanouir, etc.

Tous ces accueils sont avant tout de véritables espaces de vie offrant écoute, animations, activités, terrains d'expression, terrains de projets... construits par et pour les habitants. Tout le monde peut y trouver sa place et peut s'y investir comme bon lui semble.

Golf Centre Manche

à Saint-Martin d'Aubigny



Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes a confié la gestion du Golf Centre Manche, situé à Saint-Martin d'Aubigny, à la Société Eco Golf Services (EGS). Un comité de gestion a été créé afin de débattre sur les ouvrages délégués et d'étudier toute amélioration du fonctionnement du service. Ce comité regroupe 12 personnes : élus communautaires, représentants de la société EGS et de l'association sportive du Golf Centre Manche, ainsi que les maires de Marchésieux et Saint-Martin d'Aubigny.

Rencontre avec M. Philippe HOLE, directeur de la société EGS

Comment s'est passée cette première année pour EGS ?

Philippe HOLE : « Malgré une année compliquée liée à la Covid-19, le bilan est plutôt positif. La Covid-19 n'a pas empêché l'équipe d'EGS d'avancer sur ses projets.

Nous avons profité du premier confinement pour rénover et améliorer le practice et certains greens. Nous avons même créé une terrasse pour le club house.

Au mois de septembre 2020, nous avons repris le restaurant « L'Auberge des Sarcelles » avec à sa tête un chef étoilé, M. Didier FAYARD.

Puis au 1^{er} janvier 2021, nous avons repris la gestion du golf de la Presqu'île du Cotentin à Fontenay-sur-Mer. »

Et côté sportif, comment cela s'est-il déroulé ?

« Après le premier confinement du mois de mars, les compétitions ont pu reprendre au cours du mois de juin. En collaboration avec l'association Golf Centre Manche, de nombreuses compétitions ont pu être organisées au Golf. L'association, présidée par M. Pascal POINTET, gère la partie sportive (l'école de golf, les compétitions...).

Deux compétitions ont rencontré un grand succès. La première, la coupe

du Président, a réuni 162 participants. Il s'agit d'un record pour cette compétition. La seconde, le PRO AM, a regroupé une vingtaine de joueurs professionnels. Ce type d'événement est une première dans la Manche. »

Pour vous, quelles sont les grandes satisfactions de cette première année ?

« La première satisfaction est le succès rencontré par l'école de golf. Créée en septembre 2020, elle compte 34 jeunes qui viennent pratiquer le golf chaque semaine.

La seconde est la fréquentation sur les séances de découverte du golf, qui sont proposées en moyenne deux fois par mois. Sur l'année 2020, environ une centaine de personnes a pu découvrir gratuitement la pratique du golf.

Enfin, la troisième est la fréquentation très importante au cours de l'été sur le parcours, due à l'excellente qualité des terrains. »



2020, en quelques chiffres

- **239 licenciés** dont 194 membres (+ 10,85 %)
- **1 555 green-fees** vendus (+ 30 %)
- **2 200 personnes différentes** ont fréquenté le golf
- **100 personnes** environ ont participé aux séances de découverte gratuites
- **34 enfants** sont inscrits à l'école de golf
- **70 000 € d'investissement** pour la réalisation des travaux
- **235 500 €** de chiffre d'affaires

L'actu de l'été 2021

Le Golf est ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 19 h.

Deux grandes compétitions au programme :

- **3 et 4 juillet 2021** : la coupe du Président
- **29 et 31 juillet 2021** : le PRO AM.

Cet été, venez vous aérer à Ay-Ole, base de char à voile située à Bretteville-sur-Ay

Vous avez entre 8 et 88 ans et vous souhaitez pratiquer des activités sportives au grand air ? Ay-Ole vous donne rendez-vous à la base de char à voile située à Bretteville-sur-Ay. Au programme, différentes activités nautiques pour tout âge et tout niveau.



Bretteville-sur-Ay

De l'initiation au perfectionnement, en passant par la balade, le char à voile est une activité incontournable à découvrir sur la plage de Bretteville-sur-Ay.

Vous avez envie de pagayer le long de la côte ? Les moniteurs, Arnaud et Florian, vous feront découvrir le littoral en kayak ou en paddle. Si vous préférez vous déplacer à pied dans l'eau, ils vous proposeront une randonnée aquatique, appelée aussi longe-côte, qui vous permettra de profiter du littoral en marchant dans la mer.

Nouvel animateur sportif



Florian BOISMAIN

Florian, 28 ans, est arrivé au service des sports le 1^{er} septembre 2020. Titulaire d'une licence STAPS mention Activités Physiques Adaptées et de Santé, sa mission principale est l'encadrement de séances d'Activités Physiques Adaptées dans les EHPAD du territoire (Créances, La Haye, Lessay et Périers), dans les Maisons de Retraite de Lithaire, Prétot-Sainte-Suzanne (communes déléguées de Montsenelle) et de Neufmesnil ainsi qu'au sein de la Résidence Autonomie de La Haye.

Florian participe à l'animation de l'école de Football du SMH Football et l'école de Handball du SMH Handball. Pendant les vacances scolaires, il renforce l'équipe du service des sports pour encadrer les activités sportives.

Titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement du char à voile, Florian sera également présent cet été sur la base Ay-Ole pour vous faire découvrir les joies du char à voile.

Les infos pratiques

La base est ouverte

du lundi au samedi
pendant tout l'été.

Les horaires de pratique

des activités varient en fonction
des horaires des marées.

**Avant de venir, pensez
à réserver votre séance
auprès de l'agent d'accueil :**

02.33.17.04.04

06.81.44.16.01

ay-ole@cocm.fr

Une permanence est assurée
du lundi au samedi de 14 h à 18 h.



Nouveau char à voile

Place aux nouveaux chars à voile !

Ay-Ole vient de s'équiper de 12 nouveaux chars de type Nano. Le parc de la base de char à voile est dorénavant composé de 24 chars.

Cette acquisition va permettre aux moniteurs de pouvoir accueillir plus de personnes.

Le Label "Normandie Qualité Tourisme"

La base de char à voile Ay-Ole a obtenu en janvier 2020 le label Normandie Qualité Tourisme. Cette labellisation vient récompenser le travail de l'équipe et certifie que la structure offre un service de qualité.

Les clients qui le souhaitent peuvent donner leur avis en scannant directement le QR code affiché dans l'espace d'accueil de la base.

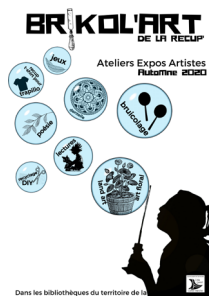


Les actions culturelles en 2020

Retrouvez les événements à venir au dos du bulletin communautaire !

Malgré le contexte sanitaire, et dans le respect des mesures gouvernementales, des actions culturelles ont lieu sur le territoire communautaire. La mise en place d'un protocole sanitaire adapté à chaque activité a permis leur bon déroulement.

Dans les bibliothèques



Le projet « **Brikol'art de la récup** » dans les bibliothèques à l'automne 2020 a accueilli plus de 250 personnes sur différents moments et dans diverses bibliothèques.

Au cours des 30 événements proposés, les participants ont pu rencontrer et échanger avec un sculpteur, un plasticien, fabriquer des instruments de musique avec un professionnel, ou encore créer avec des éléments de récupération.

Du fait du contexte, des animations en ligne ont également été proposées. Elles ont rencontré un franc succès avec près de 750 vues.

Villes en scène



En octobre 2020, 340 enfants scolarisés sur le territoire ont assisté au spectacle de danse contemporaine « **10 : 10** » de la compagnie **Nyash** dans le cadre du dispositif départemental Villes en scène.

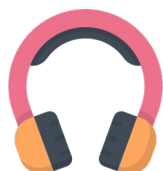
Crédit photo : Nicolas BOMAL.

Théâtre en Partance



Dans le cadre d'une convention signée avec la Communauté de Communes, et avec la collaboration des équipes enseignantes, les comédiens de la compagnie théâtrale « **Le Théâtre en Partance** » sont intervenus au sein des établissements scolaires tout au long de l'année. Au cours de ces interventions, les enfants ont pu découvrir le théâtre, échanger avec les professionnels et s'initier à l'art dramatique.

Animations culturelles



Les animations culturelles, telles que les "**Party Ludo**" de la ludothèque ou encore « **Méli Mes Mots** » en bibliothèque, qui n'ont pu avoir lieu dans les conditions habituelles, se sont réinventées. De fait, de nombreux enregistrements de lecture ont été proposés en ligne, ainsi que des carnets de jeux hebdomadaires. Vous pouvez les retrouver sur la page Youtube de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.

Ludothèque à Périers



La ludothèque a également adapté son activité à la situation. Certes le jeu sur place n'a pu être possible pendant la crise sanitaire, mais le prêt de jeux et de jouets sur rendez-vous a permis aux usagers de pouvoir disposer du large choix que propose la ludothèque pour passer des moments conviviaux à la maison.

Faire découvrir la destination aux visiteurs

Explorez les paysages emblématiques de la destination avec les nouvelles fiches de randonnée

La richesse de nos paysages est un point fort dans la mise en valeur de notre territoire. C'est pourquoi le service tourisme, en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, a repensé l'offre de randonnée pour valoriser ses plus beaux circuits. Conçus sous un nouveau format, ces itinéraires actualisés remplacent les topoguides et la carte rando qui existaient sur le territoire.

Ces circuits, qui font entre 7 et 16 km, parcourent les paysages et sites représentatifs de la destination : l'abbaye de Lessay, le mont Castre, le mont de Doville, le lac des Bruyères, les landes, le bocage et les marais.

Pour compléter cette offre, de nouveaux itinéraires sur le littoral seront réalisés prochainement.

Parcourez les sentiers de découverte en famille

Les équipements (panneaux pédagogiques, signalétique...) des 12 sentiers de découverte installés sur le territoire ont été remis à neuf. Ces sentiers parcourent différents types de paysage : dunes, landes, monts et marais. Ces balades, plus courtes que les circuits de randonnée (moins de 3 km) sont parfaites pour une sortie en famille.



Les nouvelles fiches de randonnée et la liste complète des sentiers de découverte sont disponibles dans les Bureaux d'Information Touristique et sur www.tourisme-cocm.fr

L'Office de Tourisme s'engage dans le tourisme durable

Dans le cadre de la démarche « Territoire Durable 2030 », la Communauté de Communes a choisi de travailler particulièrement la thématique du tourisme durable.

Comment ? A la fois au sein de l'office de tourisme où l'équipe sera investie dans un **fonctionnement responsable**, et aussi sur la destination en mettant en place progressivement des **actions durables** aux côtés des **acteurs du tourisme**.

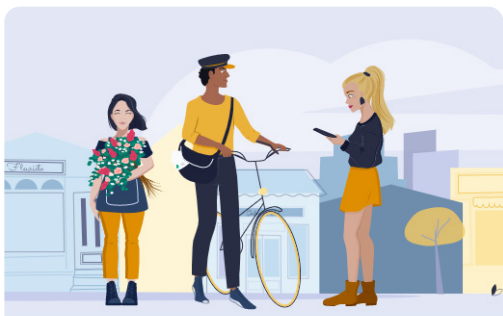


Pour cela, la destination est pilote pour porter un **projet de réseau** des acteurs durables avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Cotentin, associé au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Sur la base d'un état des lieux des attentes, les acteurs touristiques sont invités à se fédérer autour d'objectifs communs. Consciente de ses atouts en termes de qualité paysagère, de produits et savoir-faire du terroir... et de son attractivité grandissante, la Communauté de Communes souhaite mettre le développement durable du tourisme au cœur des enjeux d'actualité pour le territoire.

Ma Ville, Mon Shopping

Plateforme de vente en ligne pour les commerces locaux



Rendu quasi-indispensable en période de crise sanitaire, **le commerce en ligne** est aussi une tendance de fond. Il a le vent en poupe, les grands groupes ne s'y sont pas trompés. L'enjeu est maintenant d'allier achat en ligne et achat local.

Grâce à un accord négocié par le département de la Manche, tous les commerçants locaux peuvent désormais avoir accès à la plateforme de vente en ligne « **Ma Ville Mon Shopping** ».

Ceux qui le souhaitent peuvent également bénéficier d'une formation de 15 heures pour s'approprier efficacement cet outil. Elle est

dispensée par le groupe FIM (centre de formation de la Chambre de Commerce et de l'Industrie) et intégralement prise en charge par la Communauté de Communes, le département et les organismes de formation.

Plusieurs commerçants du territoire y ont d'ores et déjà ouvert un espace de vente sur lequel il est possible de commander et d'acheter en ligne.



Je suis un commerçant :
je crée mon compte
et j'ouvre mon espace de vente en ligne



Je suis un habitant :
je me rends sur le site internet
pour y retrouver mes commerçants

Rendez-vous sur www.mavillemonshopping.fr/manche

Bilan d'étapes de l'économie circulaire

Depuis mars 2019, les communautés de communes Côte Ouest Centre Manche et Coutances mer et bocage travaillent ensemble pour développer l'économie circulaire au sein des territoires. Un premier programme regroupant 26 actions de sensibilisation et de mise en réseau vient de s'achever.

Entreprises

Les rendez-vous
de l'économie circulaire

15 entreprises se sont rencontrées lors de 3 ateliers sur des sujets variés (BTP, plastiques, cartons et palettes...) pour que les déchets des uns deviennent les matières premières des autres.
Résultat : plusieurs échanges sources d'économies et de réduction des déchets, c'est aussi moins de nouveaux matériaux consommés !

Agents communautaires

Ma collectivité
dans l'économie circulaire

Plusieurs séances de travail avec différents services (enfance-jeunesse, techniques, déchetteries, communication...) pour mieux connaître et valoriser les bonnes pratiques de nos agents mais aussi travailler à la mise en place de nouvelles actions (comme l'incitation au réemploi, la gestion différenciée des espaces verts, etc.).

Elus communaux

Ma commune
dans l'économie circulaire

Une rencontre en visio-conférence pour échanger entre communes sur quelques bonnes pratiques mises en place (réduction du gaspillage alimentaire, zéro-phytosanitaires...). Un retour d'expérience très apprécié pour mettre en place de nouvelles actions en s'appuyant sur le partage d'expériences.



En 2021, l'objectif est également de créer des moments forts avec de nouveaux acteurs (le grand public et les associations) ainsi qu'une nouvelle stratégie économie circulaire afin de toujours plus développer les pratiques durables sur le territoire.

Pourquoi réhabiliter mon assainissement non collectif ?



C'est un enjeu majeur pour le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques, du tourisme (baignade), de la conchyliculture et de la pêche de loisirs (à pied et en rivière).

La Communauté de Communes s'engage depuis plusieurs années dans la reconquête de la qualité des eaux à travers diverses actions :

Dans le cadre de l'assainissement autonome

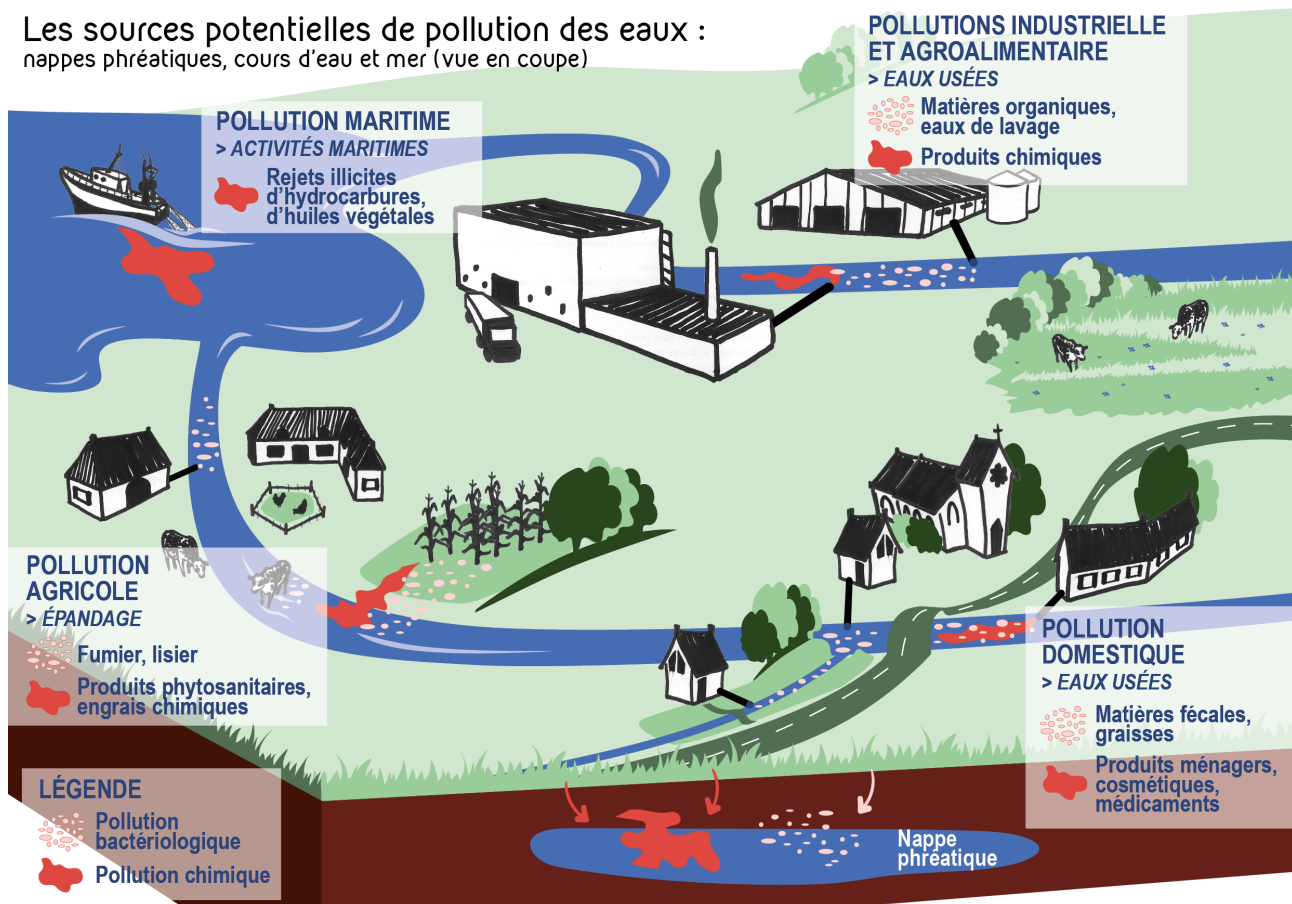
- >> Contrôle des installations autonomes du territoire
- >> Réhabilitation des installations non conformes d'assainissement autonome

Dans le cadre des milieux naturels

- >> Programme pluriannuel de restauration des cours d'eau
- >> Programme de plantation de haies bocagères

Agir sur mon assainissement, c'est contribuer à obtenir une bonne qualité des eaux

Les sources potentielles de pollution des eaux : nappes phréatiques, cours d'eau et mer (vue en coupe)



© Service communication de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Les eaux usées domestiques proviennent des eaux ménagères (salles d'eau et cuisine) et des eaux-vannes (toilettes). Elles sont porteuses de pollution organique (graisses, détergents, matières organiques azotées, germes fécaux...).

L'assainissement non collectif concerne les foyers non raccordés au réseau collectif (« tout à l'égout »).

Si je ne traite pas correctement mes eaux usées, j'augmente les risques sanitaires pour la population (exemples : transmission de maladies, désagréments visuel et olfactif, etc.).

! "Ce n'est pas parce que mes eaux usées s'écoulent bien qu'elles sont traitées correctement"

Agir sur mon assainissement, c'est contribuer à diminuer les risques sanitaires



Dans quels cas mon habitation doit-elle être réhabilitée ?

Si sur mon rapport de contrôle du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), j'ai l'une des mentions suivantes à la première page :

- **Absence d'installation** : les travaux doivent être réalisés dans les meilleurs délais.
- **Installation non conforme avec un danger pour la santé des personnes** : j'ai 4 ans pour réaliser la réhabilitation.
- **Installation non conforme suite à une vente / achat d'un bien** : j'ai un an pour réaliser la réhabilitation.



Quelles sont les démarches à engager pour ma réhabilitation ?

- Je dois remplir le dossier de conception (formulaire de demande d'autorisation ANC, disponible sur www.cocm.fr) et y joindre une étude de filière, souvent établie par un bureau d'études.
- Ce dossier doit être déposé dans l'un des trois pôles de proximité de la Communauté de Communes :
 - > 20 rue des Aubépines 50250 LA HAYE
 - > 11 place Saint-Cloud 50430 LESSAY
 - > 4 place du Fairage 50190 PÉRIERS
- Les travaux ne peuvent commencer qu'après l'avis favorable du SPANC.
- Lors de la réalisation des travaux, je dois prévenir le SPANC à l'avance pour réaliser le contrôle lorsque les tranchées sont ouvertes.
- Je peux réaliser les travaux moi-même mais ils doivent être faits dans les règles de l'art et avec les bons matériaux.

En savoir plus sur les assainissements non collectifs agréés

> www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr



Quelles aides financières puis-je demander ?

La Communauté de Communes anime un programme d'aides financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) suivant certains critères. Ainsi, les communes définies par l'AESN comme éligibles aux subventions sont les suivantes :



Auxais | Bretteville-sur-Ay | Créances | La Feuillie | Geffosses | Gorges | La Haye | Lessay | Marchésieux
Millières | Montsenelle | Nay | Neufmesnil | Le Plessis-Lastelle | Pirou | Raids | Saint-Germain-sur-Ay
Saint-Martin d'Aubigny | Saint-Sauveur-de-Pierrepont | Saint-Sébastien-de-Raids | Varenguebec | Vesly

Attention : cette liste est susceptible d'évoluer en cours d'année 2022 suivant le programme de l'AESN.

- Les installations non conformes des biens achetés récemment (moins d'un an) sont exclues du programme d'aides.
- Je peux contacter le SPANC si je pense être éligible.
- Il existe aussi l'éco-prêt à taux zéro (plus d'informations sur www.service-public.fr).



Quels accompagnements le SPANC peut-il m'apporter ?

- Les techniciens peuvent vous recevoir sur rendez-vous
 - > au pôle de La Haye (lundi matin et vendredi après-midi)
 - > au pôle de Lessay (mercredi)
- Une aide à l'établissement de mon dossier de subvention
- Des conseils techniques sur mon installation d'assainissement non collectif

Programmes de restauration des cours d'eau

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la Communauté de Communes mène des programmes de restauration des cours d'eau sur différents bassins versants du territoire. Ces programmes visent à restaurer et à préserver les cours d'eau (qualité des eaux, fonctionnalités écologiques, etc.) essentiellement grâce à 4 axes d'actions :



Restauration du lit mineur et de la ripisylve* : enlèvement d'encombres et éclaircissement de la végétation



Restauration de la qualité hydromorphologique des cours d'eau : diversification des écoulements par apport de cailloux

*Formations boisées présentes sur les rives d'un cours d'eau, d'une rivière ou d'un fleuve



Protection des cours d'eau et de leurs berges contre le piétinement du bétail : pose de clôtures et aménagement d'abreuvoirs et de passerelles



Restauration de la continuité écologique des cours d'eau pour favoriser la libre circulation de l'eau, des sédiments et des poissons

Avant la réalisation des travaux, les techniciens GEMAPI rencontrent chaque propriétaire et exploitant concerné pour proposer les aménagements nécessaires et obtenir leur accord par la signature d'une convention de travaux.

Les programmes en cours

Les programmes sont intégralement financés par la Communauté de Communes (20 %), l'Agence de l'eau Seine-Normandie (70 %), la Région Normandie et l'Union européenne (10 %).

Sur le bassin versant du havre de Surville et sur les affluents de la Douve

Ce nouveau programme fait suite au diagnostic réalisé en 2018 et 2019. Les travaux sont planifiés sur 5 ans. Ils débutent en 2021 par la restauration des cours d'eau du Buisson, du Ruisseau de Blanchelande et du Ruisseau de Bolleville (communes de Derville, La Haye, Neufmesnil et Saint-Nicolas de Pierrepont).

Sur le bassin versant de la Sèves et de la Taute

Ce programme, lancé en 2017, est prévu sur 5 tranches, réparties et mutualisées avec la Communauté de Communes Coutances mer et bocage.

Sur la 3^{ème} tranche



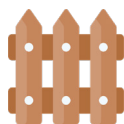
25 km de cours d'eau
la Taute, la Meule, la Liotterie



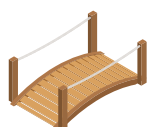
Abattage de 16 arbres menaçants



5,2 km de berges restaurées
débroussaillage et/ou restauration de la ripisylve



10,5 km de clôture
et 35 systèmes d'abreuvement
pour lutter contre le piétinement bovin,
impactant la qualité des eaux



Pose de 24 dispositifs de franchissement engins ou bovins pour remplacer des ouvrages défectueux et favoriser une meilleure continuité écologique



Enlèvement de 10 embacles gênants pour le bon fonctionnement du cours d'eau

Contact des techniciens GEMAPI

Julien ENDELIN : 06.08.92.77.80 - jendelin@cocm.fr

Jérémy GOUBERT : 06.76.95.19.81 - jgoubert@cocm.fr

Construisons ensemble le PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial

La Communauté de Communes est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dont la finalité est de contribuer à lutter contre le dérèglement climatique et d'adapter le territoire à ses impacts. Afin que son PCAET réponde réellement aux enjeux de son territoire et de co-construire un plan d'actions concret et partagé, la Communauté de Communes a sollicité l'avis et les attentes des élus, des acteurs du territoire (agriculteurs, entreprises, associations...) mais également du grand public.



Questionnaire en ligne "Boite à idées climat"

De la mi-janvier à la mi-mars 2021, **107 habitants** du territoire ont répondu à un questionnaire en ligne afin d'identifier les sujets et actions prioritaires du futur PCAET de Côte Ouest Centre Manche.

Forum de concertation participatif du 9 mars 2021

Ce temps fort de la concertation grand public a permis de **mobiliser et sensibiliser le grand public** aux enjeux du climat, de partager le diagnostic et la stratégie du PCAET, d'identifier le rôle de chacun dans la démarche du PCAET, ainsi que de dégager via un **travail en sous-groupe** de premières pistes d'actions.



56 participants



4 sous-groupes
habiter, consommer,
se déplacer et travailler



115 propositions
d'actions

Matinée d'échanges des élus



21 participants



Partage et échanges
autour des actions
existantes



26 propositions d'idées
pour l'exemplarité
des collectivités

Ateliers de concertation des acteurs du territoire



70 participants (associations, entreprises, Conseil de Développement Durable de la Communauté de Communes, institutionnels) se sont réunis autour de **4 ateliers** afin d'échanger et **co-construire le plan d'actions** du PCAET, en se basant sur les contributions du grand public.

Concertation des jeunes



Trois classes des écoles primaires de Bolleville (La Haye), Lessay et Montsenelle ont répondu via des poèmes et des dessins aux questions :

- « Demain je veux voir sur mon territoire »
- « Demain je ne veux plus/pas voir sur mon territoire »

Les trois collèges du territoire ainsi que la MFR de La Haye ont également contribué au PCAET en mettant en place des actions concrètes au sein de leurs établissements, comme la réduction des déchets alimentaires.

Retrouvez le rapport de la concertation pour chacun des dispositifs sur www.cocm.fr

La plateforme COCM'obilité

vous accompagne dans votre projet de mobilité

En janvier 2020, la Communauté de Communes a ouvert au public une plateforme de mobilité appelée COCM'obilité. Conçue comme un point d'information unique pour tous en matière de mobilité, la plateforme renseigne toute personne sur les solutions de mobilité existantes. Le guichet unique de la plateforme, joignable par téléphone, mail ou sur rendez-vous, vous aide à trouver une solution pour vos déplacements et vous oriente vers les accompagnements mis en place progressivement.

Conseil en mobilité



Une conseillère en mobilité de l'association Mobyliis tient des **permanences gratuites et sur rendez-vous**, à raison de deux jours par semaine, sur les pôles de proximité communautaires à La Haye, Lessay et Périers.

Elle vous **accompagne sur différentes thématiques** : diagnostic mobilité, soutien au code de la route, aide dans la recherche de financements pour acheter un véhicule ou passer le permis de conduire, accompagnement pour apprendre à se repérer dans les transports, etc.

Location solidaire de véhicules



Depuis le 1^{er} septembre 2020, la plateforme de mobilité propose des **locations solidaires de voitures, scooters et Vélos à Assistance Électrique (VAE)** pour les publics les plus fragilisés dans leurs déplacements du quotidien (pour aller au travail, à une formation, réaliser des démarches administratives et sociales...).

Les **locations sont accessibles sous certaines conditions**, avec des tarifs sociaux décidés par la Communauté de Communes. Le service de location solidaire est géré par l'association Fil et Terre.

Ateliers mobilité



La plateforme met aussi en place des **ateliers collectifs de mobilité** : initiation au vélo à assistance électrique, ateliers sur le code de la route en lien avec la Mission Locale, ateliers de diagnostic mobilité auprès des salariés des chantiers d'insertion locaux, etc. La plateforme continue sur toute l'année 2021 à proposer des ateliers auprès des structures d'insertion professionnelle et/ou sociale du territoire.



Plateforme de mobilité

de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Rendez-vous ou renseignements ?

sur www.cocm.fr

au **02.14.15.00.24**

par mail à mobilite@cocm.fr

Des dépliants sur la plateforme sont disponibles
dans les pôles de proximité ou dans les mairies du territoire

La plateforme est financée grâce à de nombreux partenaires : l'ADEME (Agence de la transition écologique), l'Etat, la Région Normandie, le département de la Manche, l'Union Européenne via le LEADER et la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Manche.

Soutenu par



Un groupe de travail pour développer le vélo sur le territoire

Outre les accompagnements à la mobilité qu'elle propose, la plateforme de mobilité est aussi un **espace de concertation et de co-construction de nouvelles solutions de mobilité** avec les acteurs locaux et institutionnels. Les groupes de travail sont participatifs et portent sur différentes thématiques : vélo, éducation à la mobilité, auto-école sociale, etc. Certains ont d'ores et déjà été lancés, tandis que d'autres seront mis en place progressivement.

L'un d'eux concerne le vélo et mêle des acteurs associatifs travaillant déjà autour du vélo, des acteurs de l'éducation nationale, des acteurs institutionnels ainsi que des élus communautaires et municipaux. Le groupe de travail a identifié 3 thématiques sur lesquelles travailler afin de former un « système vélo » sur le territoire :

- les itinéraires et les aménagements cyclables
- le savoir rouler à vélo pour tous les publics
- l'accessibilité au vélo quels que soient ses besoins et sa situation (achat-location de vélo, entretien-réparation...)

Le vélo en quelques chiffres sur le territoire

Bon pour la santé, pour l'environnement et pour le porte-monnaie, le vélo présente de nombreux avantages. Utiliser le vélo à la place de la voiture, ce sont près de 2 000 € par an d'économies pour un ménage, des bénéfices avérés pour la santé rien qu'en réalisant 6 km de vélo au quotidien, et de nombreux effets positifs sur l'environnement car les transports routiers représentent plus du tiers des émissions de gaz à effet de serre.



La plateforme propose des **locations de vélos à assistance électrique** pour les habitants du territoire les plus en difficulté face à la mobilité (sous conditions). Vous pouvez prendre contact au 02.14.15.00.24 ou par mail à mobilite@cocm.fr

Nouveaux tarifs (gratuit le 1^{er} mois de location)

1 jour : 1 €

1 mois : 25 €

3 mois : 75 €

6 mois : 120 €

L'extension du pôle santé à La Haye

Initié en 2016 par la Communauté de Communes de La Haye du Puits, le projet d'extension du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) de La Haye a été repris à l'automne 2017 par la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. Le projet a été conçu en étroite collaboration avec les praticiens afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Début des travaux : novembre 2020
Ouverture au public : septembre 2021

Ces extensions ont été étudiées de sorte à se fondre avec la construction initiale et avec la même volonté d'intégration du bâtiment dans son environnement.

La collectivité a souhaité prendre en compte des critères de développement durable :

- Introduction de clauses d'insertion sociale dans les marchés de travaux,
- Eclairage public alimenté par l'énergie solaire,
- Gestion des eaux pluviales en privilégiant l'infiltration.

La gestion des déchets de chantier a été assurée dans le respect des principes de l'économie circulaire. Le site sera raccordé à la fibre optique afin d'apporter une plus grande fluidité dans la télétransmission des données.



Construction d'une unité dentaire :

- 4 cabinets
- 1 salle d'implantologie
- 2 nouveaux cabinets dans le prolongement de l'unité dédiée aux médecins
- Aménagement de locaux communs aux médecins et aux infirmiers dans le cadre d'un nouveau protocole d'accueil des patients...



Maîtrise d'œuvre du projet : Cabinet JV Archi et associés.

Suivi des travaux de VRD, de création de parking et d'aménagement de chemins piétons : Cabinet Infra VRD.



Travaux d'extension : 677 781 € hors taxes financés à 53 % par l'Etat, la Région Normandie et le département de la Manche.

Aménagement du parking : 109 686 € hors taxes financés à 15 % par l'Etat.

L'appel à projet du Cerema Stratégie d'adaptation face aux risques littoraux

La stratégie « **Notre Littoral pour Demain** », approuvée le 26 février 2020, vise à mobiliser et soutenir les élus du littoral pour qu'ils s'engagent vers une gestion durable de la bande côtière, à moyen et long-terme, en prenant en compte les changements climatiques à une échelle géographique suffisante et cohérente en concertation avec les acteurs socio-économiques et la population concernés.

Compétente dans le domaine de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) et souhaitant concrétiser cette stratégie à l'échelon local, la collectivité a répondu à l'appel à partenaires « **Accompagner les collectivités pour la gestion intégrée du littoral** » lancé par le Cerema*, en privilégiant comme axe de travail une étude d'aménagement du territoire face aux risques littoraux.

Lauréate de cet appel à partenaires, la Communauté de Communes sera accompagnée par le Cerema qui aura pour mission la mise en œuvre des actions de la stratégie « **Notre Littoral pour Demain** ».

Par exemple, l'intégration des zones à risques au sein du document d'urbanisme en cours d'élaboration sur le territoire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Lessay.

Ce projet se devra d'être une opportunité d'élaboration d'une feuille de route, partagée avec les acteurs du territoire, des possibilités d'adaptation et le cas échéant de relocalisation du bâti menacé par les risques littoraux.



* Le Cerema est un centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, placé sous la tutelle conjointe du ministre de la transition écologique et solidaire, et du ministre de la cohésion des territoires.

La rénovation du gymnase à Périers

Initié par la ville de Périers au 2^{ème} semestre 2016, le projet de rénovation du gymnase a été repris par la Communauté de Communes lors du transfert de l'équipement sportif en 2017.

Au vu de l'évolution des contraintes et des besoins, le programme de travaux a été repensé afin d'aboutir à une rénovation plus globale portant à la fois sur la mise aux normes du bâtiment en matière d'accessibilité et de sécurité, sa **réhabilitation thermique** et une **adaptation des locaux** aux besoins des utilisateurs, tout en concrétisant les principes du développement durable.

© Cabinet d'architectes L'Archiviolette



Remplacement de l'ensemble de la toiture amiantée : accueil de panneaux photovoltaïques en partie sud, isolation par l'extérieur grâce à la laine de bois.

2 extensions : afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions tant pour les matchs dans la grande salle que pour les activités pratiquées dans le dojo.

Transformation de la chaudière gaz : en sous-station afin de raccorder le gymnase à la chaufferie bois du collège située à proximité.

Début des travaux : juillet 2021
Ouverture au public : septembre 2022



Maîtrise d'œuvre du projet :
Cabinet d'architectes L'Archiviolette,
Bureau d'études IGC.



Projet : **2,1 millions €** financés par l'Etat, la Région Normandie, le département de la Manche, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche et la ville de Périers.

Ce chantier fera la part belle à l'économie circulaire grâce au partenariat avec la plateforme contributive pour le réemploi de matériaux de construction 2v2c afin de réutiliser une partie des produits et matériaux issus de cette rénovation. Il intègrera également un volet lié à l'insertion professionnelle avec une prévision de 750 heures de travail dédiées.

Renouvellement du parc de véhicules communautaires



Services techniques

Pour mieux répondre aux besoins de ses équipes, la Communauté de Communes a procédé au renouvellement d'une partie de son parc de véhicules en faisant appel aux garages locaux : véhicule de collecte des déchets, camion benne, utilitaire 4 x 4 et tracteur.

De plus, les agents des services techniques ont également des tenues de travail estampillées "Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche" afin que vous puissiez mieux les identifier sur le territoire.

Réduire ses déchets

En France, **un habitant produit en moyenne 580 kg d'ordures ménagères** par an (Source : ADEME 2019). Heureusement, à l'aide de quelques astuces simples, il est possible de limiter considérablement ses déchets et d'ainsi économiser des matières premières qui ne sont pas infinies. Quels sont donc ces gestes zéro-déchet ?

La stratégie des 3R

Réduire

Il s'agit d'adopter des petits gestes au quotidien pour produire moins de déchets, en **priviliégiant la durée de vie et en refusant des sources potentielles de déchets** : emballages, publicités, objets à usage unique, etc.

Quelques idées :



- Boire l'eau du robinet au lieu d'acheter des bouteilles.
- Acheter des produits avec peu ou pas d'emballages.
- Utiliser des sacs réutilisables pour faire vos courses.
- Apposer un autocollant « STOP-PUB » sur votre boîte aux lettres.
- Refuser le papier d'emballage du pain à la boulangerie.



Retrouvez d'autres astuces sur www.cocm.fr

Réutiliser

Au lieu de jeter un objet, il est parfois possible de lui donner une deuxième vie. Ainsi les déchets de certains peuvent devenir utiles aux autres.

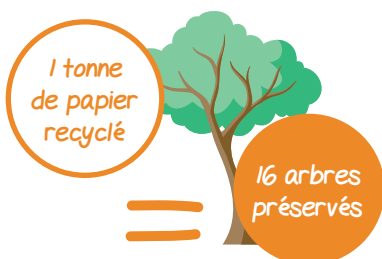
Quelques idées :

- Emprunter des outils et appareils qu'on ne souhaite pas acheter auprès de ses proches, collègues ou voisins.
- Donner, troquer ou vendre ce dont on n'a plus besoin.
- Réparer les objets cassés.



Recycler

Recycler les déchets permet de récupérer la matière pour créer de nouveaux objets et pour préserver ainsi les ressources naturelles. C'est pourquoi il est important de bien trier ses déchets !



Que deviennent vos déchets recyclés ?



"Le déchet le moins coûteux, le moins polluant et le plus facile à éliminer est celui que l'on ne produit pas"

Les déchets sur le territoire communautaire

Réduire ses déchets est donc essentiel, mais grâce aux nouvelles modalités de collecte mises en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2020, on peut déjà observer des résultats bénéfiques sur le territoire Côte Ouest Centre Manche !

8 463 tonnes de déchets collectées en déchetterie

Encombrants
1 896 tonnes

Dont de nombreux déchets qui pourraient éviter l'enfouissement : perceuses, radiateurs, bonbonnes de gaz...

Gravats inertes
1 767 tonnes

Après concassage, pierres, déblais et béton serviront de sous-couche routière.

Tontes
400 tonnes

Elles seront transformées en biogaz grâce à la méthanisation.

Mobilier
415 tonnes

Les meubles seront démantelés pour séparer les matériaux. Le bois servira dans la fabrication du contreplaqué et les couettes dans celle des tatamis !

Cartons
254 tonnes

Broyés, réduits en pâte et désencrés, ils deviendront de nouveaux cartons.

385 kg*

DÉCHETTERIE



Retrouvez toutes les consignes de tri des secteurs La Haye / Lessay en scannant ce QR-code !
www.bit.ly/3ujM2er

Augmentation de 27 % sur la collecte sélective

Les nouveaux guides de tri, la réglette de tri, les réunions publiques ont été autant d'occasions de redécouvrir le tri et de vous mobiliser davantage autour du recyclage.

Que contiennent nos bacs de tri ?



Envoyés en centre de tri, les emballages légers et les papiers sont triés par type de matériau.

Pressés en balles puis rachetés par les repreneurs, ils intègrent ensuite les filières de recyclage.

Couches, restes de repas, emballages encore pleins...

Leur retraitement coûte deux fois plus cher à la collectivité et donc à l'habitant !

Alors ensemble, améliorons le tri !

Augmentation de 8 % du verre collecté

En France



34 kg

par habitant par an



Dans la Manche

47 kg

par habitant par an



En Côte Ouest Centre Manche

61 kg

par habitant par an

Dans la Manche, le territoire Côte Ouest Centre Manche est le champion du recyclage du verre !

Diminution de 31 % sur les ordures ménagères

Principalement composées de restes alimentaires et de produits d'hygiène, elles seront en partie méthanisées pour produire de l'électricité. Le reste ne sera pas valorisé et terminera dans un casier enfoui sous terre !

166 kg*
ORDURES MÉNAGÈRES

64 kg*
COLLECTE SÉLECTIVE

61 kg*
VERRE

25

* Production annuelle moyenne par habitant du territoire.

La Plateforme de rénovation de l'habitat



Un service public qui vous informe, vous conseille et vous accompagne dans votre projet de rénovation de l'habitat et d'adaptation de votre logement afin de mieux vivre chez vous.

Depuis 2017, et grâce à un partenariat avec l'ADEME (Agence de la transition écologique), la Communauté de Communes vous accompagne dans vos projets de rénovation énergétique et d'adaptation de vos logements via la plateforme **COCM'Habitat**.



À destination de tous les habitants du territoire Côte Ouest Centre Manche

- Propriétaires occupants, en cours d'acquisition ou bailleurs,
- Locataires,
- Différents acteurs du logement et de l'habitat.



Espace de conseil unique et gratuit vous aidant à déterminer

- Quels sont les travaux les plus adaptés à mon projet ?
- Combien ça va me coûter ?
- Quelles sont les aides financières dont je peux bénéficier ?



Plusieurs aides disponibles et cumulables sur le territoire

- ANAH- Habiter Mieux sérénité,
- MaPrimeRénov,
- Certificat d'économie d'énergie,
- Chèque éco-énergie Normandie,
- Planète Manche Rénovation,
- Aides intercommunales,
- Aides communales.



Quelques conseils

- Ne pas démarrer les travaux avant d'avoir contacté COCM'Habitat !
Les demandes d'aide s'effectuent avant la signature des devis.
- Les artisans, réalisant les travaux, doivent être RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Nouvelle cheffe de projet habitat



Manon BÉBIN

Manon a rejoint l'équipe de la Communauté de Communes le 15 février 2021. Elle remplace Delphine FOURNIER au service Habitat.

Ingénieure Génie Civil et titulaire d'un master 2 d'urbanisme, Manon vous accompagne dans vos projets et vous apporte des conseils techniques et financiers, neutres et gratuits.

02.33.76.34.83

cocmhabitat@cocm.fr

Attention au démarchage abusif



La Communauté de Communes ne mandate aucune entreprise pour faire du démarchage téléphonique ou à domicile. Si vous êtes directement contacté par une entreprise vous affirmant être en partenariat avec la Communauté de Communes, cela relève d'une pratique commerciale trompeuse et potentiellement d'une tentative d'escroquerie. Surtout, prenez le temps de la réflexion et ne signez aucun document avant d'être certain de faire face à une entreprise de bonne foi.

Le programme "Petites Villes de Demain", lancé par le Gouvernement, a pour objectif de conforter le rôle majeur des petites villes dans la transition écologique et l'équilibre territorial afin d'améliorer le cadre de vie en milieu rural. Il vise à renforcer l'attractivité des centres-bourgs en abordant tous les enjeux : amélioration de l'habitat et du cadre de vie, développement des services et des activités, valorisation du patrimoine bâti et paysager, accompagnement de l'activité commerciale...

Un programme pour La Haye, Lessay et Périers

Les communes de La Haye, de Lessay et de Périers, en association avec la Communauté de Communes, ont déposé une candidature groupée.

Face à des problématiques communes et à des enjeux partagés, les communes et l'intercommunalité ont souhaité mutualiser leurs efforts dans le but de :



Dynamiser l'économie des centres-bourgs

en s'appuyant sur les acteurs locaux et en valorisant les ressources locales



Renforcer l'attractivité des centres-bourgs

en développant leur centralité par un projet d'aménagement innovant



S'engager dans les transitions écologique et énergétique



Développer les solidarités à l'échelle des bassins de vie



Créer une dynamique collective visant à mettre en réseau les initiatives publiques et privées

Cette candidature groupée a été retenue et les communes de La Haye, de Lessay et de Périers sont ainsi lauréates du programme « Petites Villes de Demain en Normandie ».

Les collectivités peuvent dès lors bénéficier d'un appui global en ingénierie, notamment par le biais du financement à 75 % d'un chef de projet « Petites Villes de Demain » ainsi que d'outils d'expertise dans l'ensemble des champs nécessaires à la revitalisation des centralités, notamment l'habitat, le commerce, l'économie locale et l'emploi, les mobilités douces ou encore la transition écologique.

Afin de mener à bien ce projet de territoire dans une approche globale, la Communauté de Communes assure le portage du projet de revitalisation.

À ce titre, elle tient un rôle de « chef de file » afin d'insuffler une forte dynamique de projet qui fédère l'ensemble des acteurs concernés.

C'est pourquoi, elle assure le recrutement du chef de projet « Petites Villes de Demain » avec un financement du poste par les trois communes lauréates. La procédure de recrutement a été engagée en mars 2021.



GOVERNEMENT

Liberté
Egalité
Fraternité

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Le Gouvernement a également proposé aux collectivités une nouvelle méthode de contractualisation avec les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

Ces nouveaux contrats engagent les collectivités sur la durée du

mandat, soit jusqu'en 2026. Ils sont ouverts à l'ensemble des territoires intéressés et doivent intégrer les projets inscrits au Plan de relance.

En janvier 2021, la Communauté de Communes s'est positionnée favorablement pour l'élaboration d'un CRTE à l'échelle du territoire.

Cette proposition a été acceptée par les services de la Préfecture le 17 février 2021.

Les travaux de définition de ce nouveau contrat sont actuellement en cours.

L'agenda

2021 | Les "Party Ludo" à la ludothèque 02.33.76.73.35 | ludotheque@cocm.fr

- Vendredi 16 juillet | 20 h à minuit
- Samedi 18 septembre | 14 h à 18 h
- Vendredi 29 octobre | 20 h à minuit
- Samedi 20 novembre | 14 h à 18 h
- Vendredi 10 décembre | 20 h à minuit

3 et 4 septembre 2021 | Forums des associations

- Vendredi 3 septembre | 16 h 30 à 19 h | Collège de LESSAY
- Samedi 4 septembre | 10 h à 13 h | Salle Jacques Lair à LA HAYE
- Samedi 4 septembre | 10 h à 13 h | Salle Nelson Mandela à PERIERS

En automne 2021 | "Les bestioles font leur cinéma" dans vos bibliothèques

Initiation au cinéma d'animation, conférence sur les petites bêtes, ateliers créatifs, expositions, projections, jeux... Programme disponible en septembre 2021 dans les bibliothèques et sur www.cocm.fr.

En novembre 2021 | Noël éco-responsable pour Bulles de campagne !

Plus d'informations en septembre 2021 sur www.cocm.fr.

2021 > 2022 Va'Partout

Coupons de réduction d'une valeur de 48 € (en échange de 5 €) pour les 3-11 ans du territoire afin de favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs. Inscriptions à partir du 5 juillet 2021 sur www.cocm.fr ou dans votre pôle de proximité communautaire à La Haye, Lessay ou Périers. Les coupons Villes en Scène et Cinéma 2020/2021 peuvent être utilisés jusqu'au 31 décembre 2021.

2021 > 2022 Villes en Scène

4 spectacles qui n'ont pu avoir lieu sur la saison 2020/2021 sont reportés sur la saison 2021/2022. Musique folk avec « Fourth Moon », théâtre avec « Un cœur simple », Marionnettes avec « Vent debout », chants a cappella avec « Effet de Manche », ainsi que d'autres spectacles vous sont proposés. Brochure de la saison 2021/2022 disponible en septembre 2021. Informations et réservations au 02.33.76.10.53.

Les informations pratiques

Espace France Services à La Haye

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

20 rue des aubépines 50250 LA HAYE

02.33.07.11.79 | franceserviceslahaye@cocm.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi - 8 h 45 à 12 h | 13 h 30 à 17 h 30

mercredi - 8 h 45 à 12 h | vendredi - 8 h 45 à 12 h | 13 h 30 à 16 h 30

Espace France Services à Lessay

Maison du Pays de Lessay 11 place Saint-Cloud 50430 LESSAY

02.33.46.84.69 | franceservices@maisondupaysdelessay.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, mercredi et jeudi - 8 h 30 à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30

vendredi - 8 h 45 à 12 h | 13 h 30 à 16 h 30

Espace France Services à Périers

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

4 place du Fairage 50190 PERIERS

02.33.76.58.65 | franceservicesperiers@cocm.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi - 8 h 45 à 12 h | 13 h 30 à 17 h 30

mercredi - 8 h 45 à 12 h | vendredi - 8 h 45 à 12 h | 13 h 30 à 16 h 30

Donnez-nous
votre avis
sur le magazine
en scannant
ce QR-Code
avec votre
smartphone



www.bit.ly/34fDxGJ